

Retrouver la
CONFIANCE
entre les acteurs du
SQUASH

[a.médina.doc.orig.2003](#)

Page à l'attention du Comité Directeur du 7/12/2008

avertissement

Pour une meilleure compréhension, ce document se doit d'être commenté oralement. En effet plusieurs commissions étant concernées par la mise en place du projet, une lecture partielle ou incomplète le rendrait abscons.

L'objectif premier de ce projet, en dehors des nouveautés, services, moyens etc..apportés, est d'augmenter nettement notre nombre de licenciés, tant « loisir » que « compétition » et, ainsi, de nous permettre une stabilité financière.

A CHACUN SON DEVELOPPEMENT

DEVELOPPEMENT de l'ACTIVITE

-retour sur
investissement
- réussite
commerciale de la
structure

- augmentation du
nombre de structures,
de courts, de licenciés
- épanouissement des
entités institutionnelles
liées au Squash

Reconnaissance : - olympique
- médiatique
- institutionnelle

Résultats du Haut Niveau
Actions compétitives à tous les niveaux
Accès à la pratique compétitive

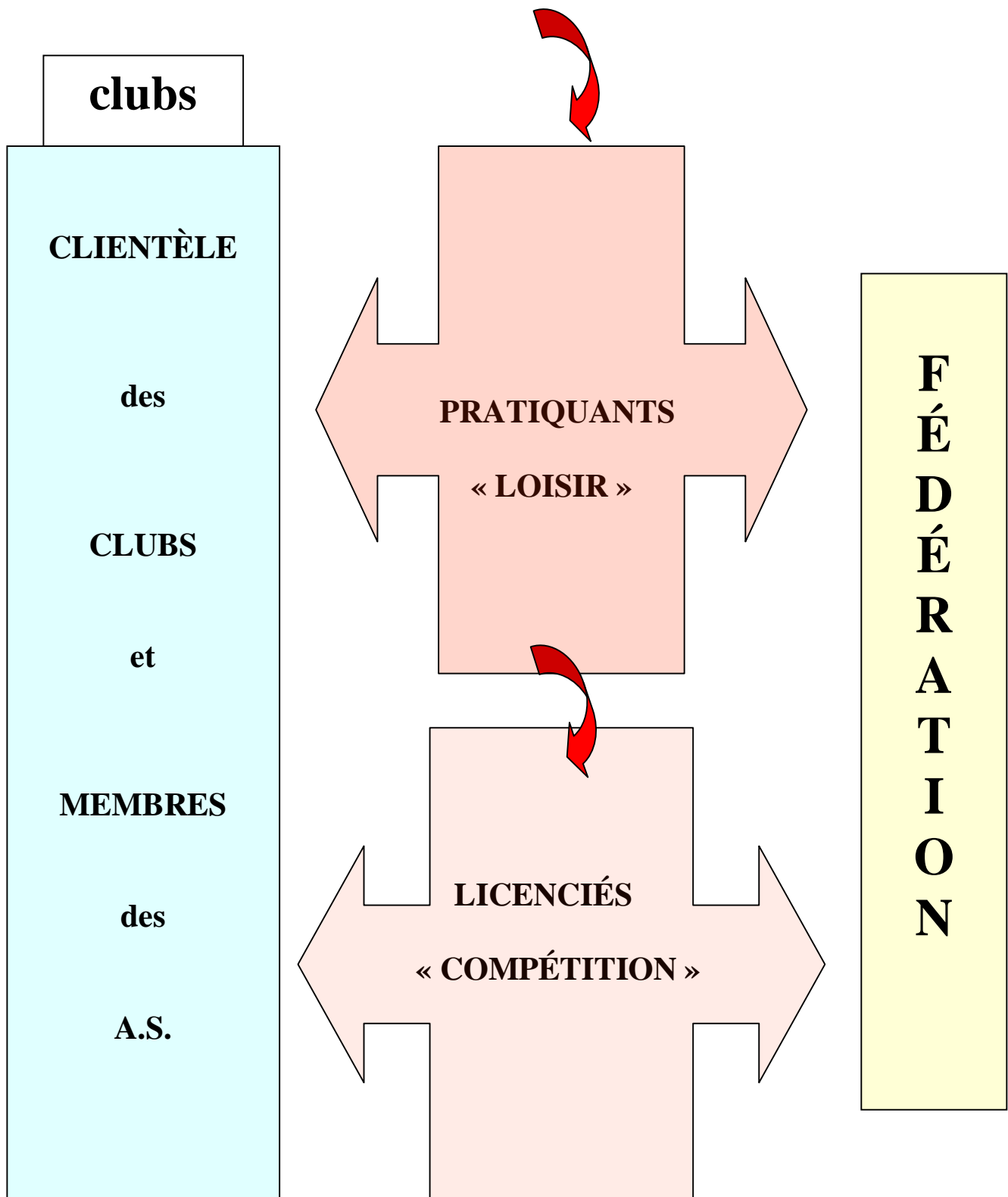
CLUB

A . S .

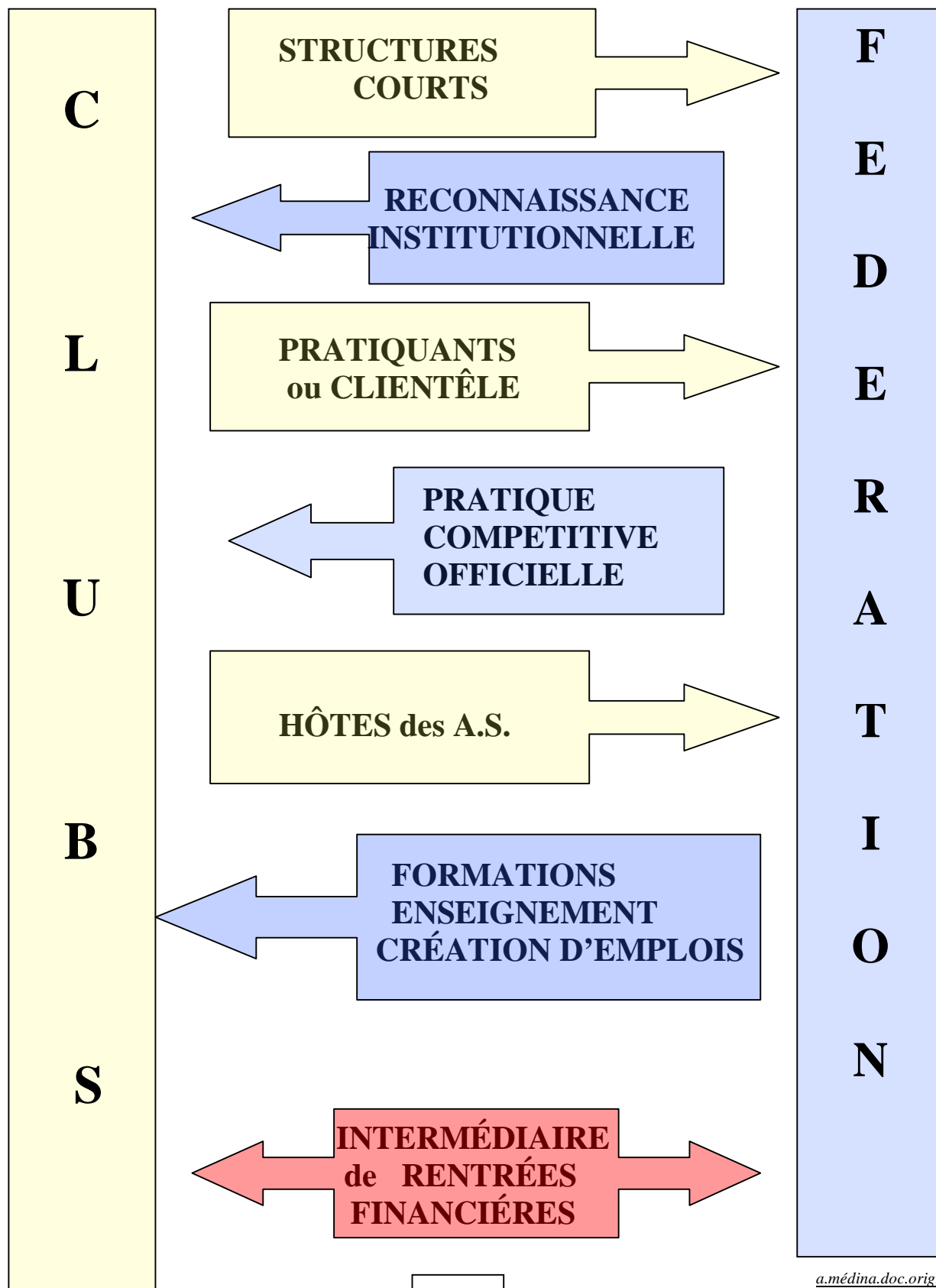
COMITES
DÉPARTEMENTAUX LIGUES

FEDERATION

D'OÙ PROVIENT L'APPORT FINANCIER INTERNE AU SQUASH ?



LES ÉCHANGES TRADITIONNELS ENTRE CLUBS ET FÉDÉRATION



COMMENT AUGMENTER LES FINANCES GÉNÉRÉES PAR LES LICENCIÉS « COMPÉTITIONS » ?

~~AUGMENTATION DU PRIX DE LA LICENCE
« COMPÉTITION »~~

AUGMENTATION DES LICENCIÉS « COMPÉTITION »

COMMENT ?

Augmentation et valorisation des systèmes de
compétition

Incitation à la pratique compétitive
Passerelles entre « pratique compétitive loisir »
et la « compétition ».

COMMENT AUGMENTER LES FINANCES GÉNÉRÉES PAR LES LICENCIÉS « LOISIR » ?

~~AUGMENTATION DU PRIX DE LA LICENCE « LOISIR »~~

AUGMENTATION DES LICENCIÉS « LOISIR »

UNE ÉVIDENCE : DANS SA STRUCTURE, SEUL LE CLUB DÉTERMINE LE NOMBRE DE LICENCES « LOISIR »

QUELLE ARGUMENTATION PERMETTRA L'IMPORTANCE DE CETTE DÉTERMINATION ?

Intérêt financier lié directement à la prise de la licence « loisir »

Arguments concrets auprès de la clientèle en faveur de la prise de la licence « loisir »

rétrocession au Club à redéfinir pour une incitation à la systématisation de la présentation de la licence « loisir » à la clientèle et ainsi de sa prise.

Services fédéraux liés à la licence « loisir »

- complémentaire d'assurance
- infos régionales en direct individualisées (adresse courriel)
- match « défi » (avec 1^{ère} compétition gratuite) au sein du Club
- tournois internes du Club
- classement « ligue »

Services du Club liés à la licence « loisir »

LE « MATCH DÉFI »

Tout licencié « loisir » peut effectuer des matches « défi » contre tout autre licencié, au sein de son propre Club.

Tout licencié « compétition » peut effectuer des matches « défi » contre tout autre licencié.

OBLIGATIONS

- être licencié
- s'acquitter des droits auprès du Club (droits identiques sur le plan national)
- le match doit être arbitré (+ de 16 ans).
- le résultat doit être communiqué à la Ligue concernée (annexe 3)

AVANT DE COMMENCER LE PROJET CLASSEMENT

l'objectif de tous les systèmes de classement (tous sports confondus) est de donner à un joueur au sein d'un groupe, un classement reflétant le mieux possible sa **valeur sportive ponctuelle par rapport aux valeurs des autres joueurs de ce même groupe**, et ainsi d'établir une hiérarchie des valeurs remise en cause à chaque calcul périodique du classement.

Encore faut-il admettre que :

1- dans les sports en interactions (sports de combats, sports de raquettes en comparaison etc. il serait illusoire de croire pouvoir **donner cette valeur au plus juste**, car celle-ci se base sur des résultats pouvant être effectués dans des contextes aléatoires (méforme, blessure etc..) , dans des conditions particulières (matches de plateaux ou par équipes etc..) ou à des moments ne justifiant plus le côté ponctuel (matches effectués 2 ou 3 mois avant que le classement soit mis en place) etc.. sans parler de l'opportunité, ou pas, de rencontrer un joueur permettant d'effectuer une « perf. ».

2- cette valeur ne pourra être réellement comparable que si TOUS les joueurs effectuent un nombre, à peu près, identique de parties dans un même laps de temps.

3- un joueur est « plus gênant » dans un tournoi si son classement est trop bas par rapport à sa valeur que le contraire

4- le classement professionnel (PSA - WISPA), ne donne une assez bonne référence de la valeur des joueurs que pour les 50/60 premiers, après, TOUT est aléatoire.

5- tout « bonus » ajouté (doublement des points de championnats. de France par exemple) ne fait que compromettre davantage l'équilibre du classement.

6- plus le nombre de parties effectuées est important dans le calcul du classement d'un joueur, plus juste est la valeur qui en résulte.

7- le tirage au sort dans l'élaboration du tableau (type PSA) « gomme » les imperfections du classement.

a médina doc orio 2003

SUR LE CLASSEMENT

ANNEE SPORTIVE ACTUELLE
environ 5000 joueurs classés hommes
environ 200 compétitions possibles pour l'année
environ 40 joueurs par tableau

ce qui fait :

8000 possibilités d'inscriptions sur les tableaux
donc

1,6 tournoi par joueur et par an

**Tous les
joueurs
participent
effectivement
à moins de 2
tournois par
an**

OU

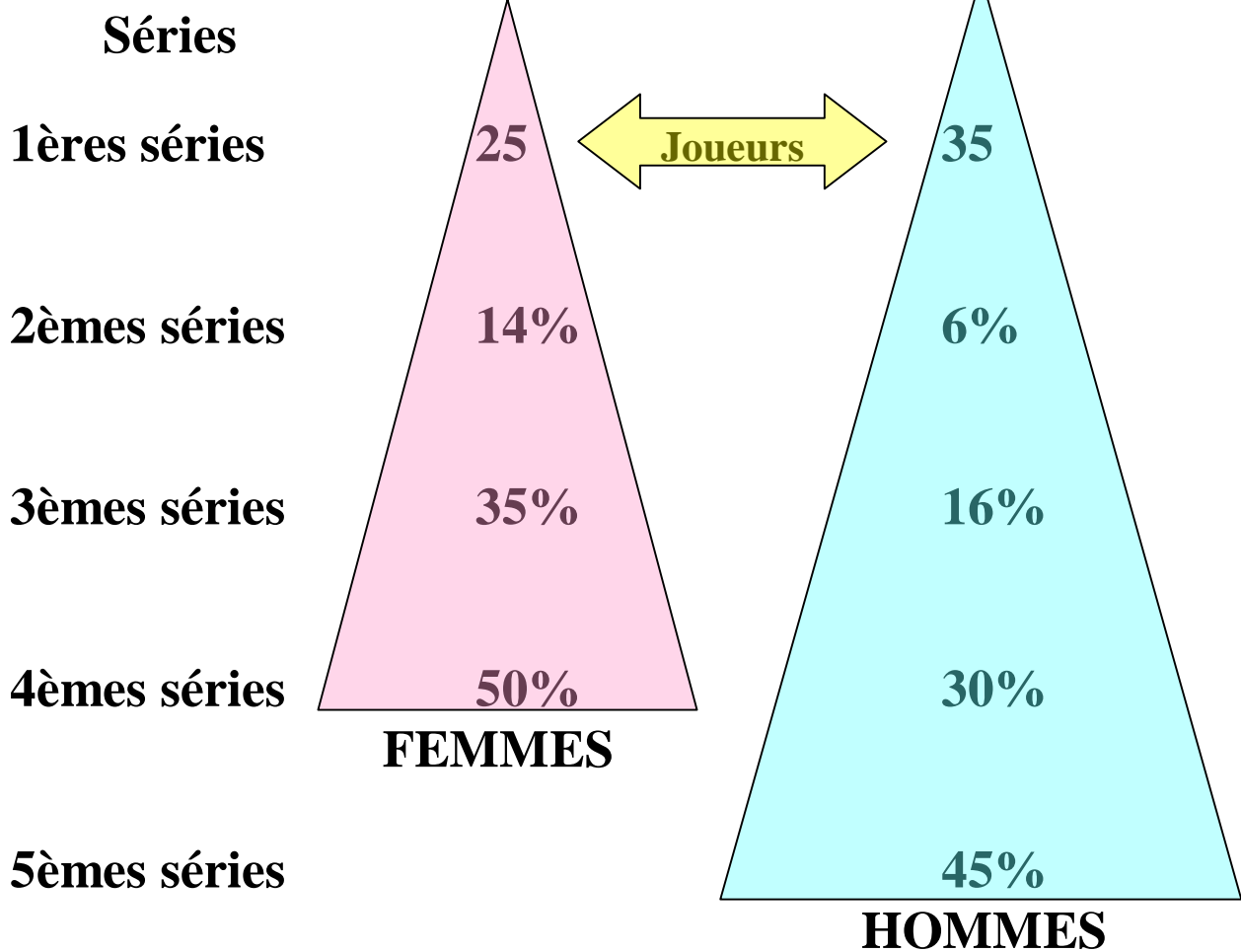
**Les joueurs sont divisés
en, au moins, 3 sortes de
publics :**
- l'un n'effectuant
aucun tournoi par an
- un autre 1 seul tournoi
-et le troisième
maximum 5 tournois

OU

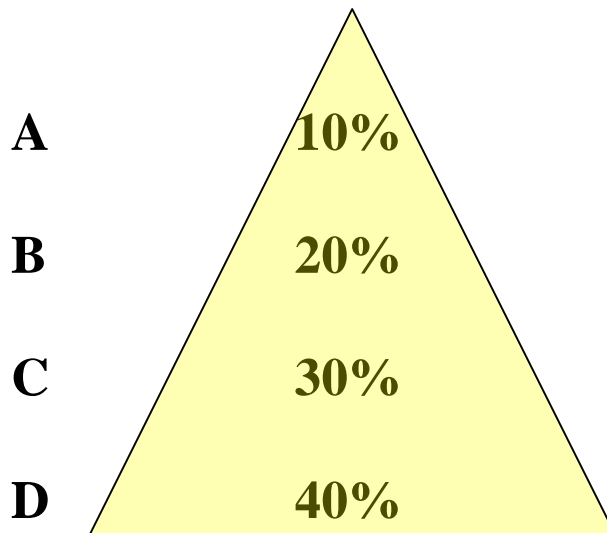
**Il n'y a environ que 1000
joueurs qui participent à 8
tournois dans l'année**

RAPPELS SUR LE CLASSEMENT

PYRAMIDES actuelles du CLASSEMENT



à l'intérieur de chaque série
(par rapport au nombre de joueurs dans chaque série)



A PUBLICS DIFFERENTS - SERVICES DIFFERENTS « POUR UN CLASSEMENT DE LIGUES »

LE FONCTIONNEMENT

- chaque ligue reçoit un CD/système lui permettant de mettre en place son propre classement .
- en fonction du nombre de joueurs classés de 2 à 5èmes séries (4èmes pour les femmes) dans la ligue, référence à l'année sportive précédente et en fonction des % de la page 7, chaque ligue établit son propre classement.
- au cours de l'année sportive tous les joueurs de la ligue (loisir et compétition) auront leurs matches comptabilisés au sein de ce classement (voir système du classement plus loin)
- dans le cas du choix de la parution de 2 classements par an, un des 2 classements paraîtra avant le championnat par équipes et perdurera jusqu'à la fin de ce championnat.
- dans le cas d'une inscription à un tournoi situé dans une autre ligue, un joueur possédant un classement de Ligue et un classement national devra prendre son classement le plus élevé.

Contenu du CD/système (excel)

Ce CD contient les systèmes permettant à la ligue :

- d'élaborer sa pyramide de classement de l'année en rentrant simplement le nombre de joueurs de l'année précédente (annexe 2)
- d'effectuer la comptabilité et le suivi du classement en ne rentrant qu'un chiffre par match effectué (annexe4).

a.médina.doc.orig.2003

Le SYSTEME du CLASSEMENT de LIGUE -1-

VALEUR

JOUEUR JOUEUSE

NC	1 point	1
5D	3	
5C	4	
5B	5	
5A	6	
4D	8	3
4C	9	4
4B	10	5
4A	11	6
3D	13	8
3C	14	9
3B	15	10
3A	16	11
2D	18	13
2C	19	14
2B	20	15
2A	21	16
1ND	23	18
1NC	24	19
1NB	25	20
1NA	26	21
1IND	27	22
1INC	28	23
1INB	29	24
1INA	30	25

MATCH GAGNÉ

- contre joueur moins bien classé :
- **sa propre valeur**
- contre joueur de même classement :
- **sa propre valeur + 1 point**
- contre joueur mieux classé :
- **la valeur de l'adversaire + 1**

MATCH PERDU

- contre joueur moins bien classé :
- **la valeur de l'adversaire sans aller au-delà de - 4 points.**
- contre joueur de même classement :
- **sa propre valeur - 1 point**
- contre joueur mieux classé :
- **sa propre valeur**

NOMBRE DE MATCHES DE BASE

- la base sera de 5 parties par mois
- un joueur ayant effectué + d'une dizaine de parties se verra retirer sa plus mauvaise performance et ce à chaque dizaine dépassée.
- un joueur n'ayant pas effectué le nombre de matches de base se verra attribuer autant de fois sa valeur - 1 point que de parties manquantes.

A la fin de la période prévue la somme des « points » de chaque joueur est divisée par le nombre de parties comptabilisées.

Le quotient devient la référence du joueur.

Toutes les références sont classées (permettant le classement par rang) puis « rentrées » dans le système des pyramides (page 8) donnant ainsi le « nouveau classement ».

a.médina.doc.orig.2003

LE SYSTEME DU CLASSEMENT

de LIGUE -2-

Dans les catégories « SENIOR et JUNIOR », un joueur n'ayant pas effectué le nombre de « matches de base » demandé, ne pourra prétendre participer dans l'année sportive, à un championnat de Ligue individuel qualificatif pour un championnat de France

MATCHES et COMPÉTITIONS PRIS EN COMPTE

LICENCIÉ « COMPÉTITION »

- tous les matches « défi »
- toutes les compétitions officielles individuelles ou « par équipes », nationales ou internationales et les tournois internes

LICENCIÉ « LOISIR »

- tous les matches « défi » dans le Club
- tous les tournois internes dans le Club

Ce classement est géré par la ligue concernée

IMPORTANTANCE du JUGE-ARBITRAGE lors des Tournois, Opens ou Championnats individuels.

- seuls les classements (et non les rangs) sont utilisés.
- tirage au sort lors de l'élaboration des tableaux :
 - = le tirage au sort doit être programmé (heure et lieu). Ces informations doivent figurer sur l'affiche annonçant la compétition.
 - = le tirage au sort doit être effectué dans les conditions prévues dans les Règlements Sportifs.
 - = en partant d'un exemple de tableau à 32 joueurs dont les emplacements (slots) sont numérotés de 1 à 32 de haut en bas, le tirage au sort se fera suivant ces modalités (TS = tête de série) :
TS 1 sur slot 1 – TS 2 sur slot 32 – Tirage entre TS 3 et 4, la 1^{ère} sortie sur slot 24, la 2^{ème} sur slot 9 - Tirage entre TS de 5 à 8, la 1^{ère} sortie sur slot 13, la 2^{ème} sur slot 20, puis 28 , puis 5 - Tirage entre TS de 9 à 16, la 1^{ère} sortie sur slot 7, puis 26, 18, 15, 11, 22, 30 et 3 - Tirage entre TS de 17 à 32, la 1^{ère} sortie sur slot 4, la 2^{ème} sur slot 29, puis 21, 12, 16, 17, 25, 8, 6, 27, 19, 14, 10, 23, 31 et 2.

Le CLASSEMENT NATIONAL

MATCHES et COMPÉTITIONS PRIS EN COMPTE

- Matches « défi »
- OPENS nationaux et internationaux
- Championnats de France par équipes (N1, N2 ou N3)

Le système est identique à celui du « Classement Ligue »
Ce classement est géré par la commission sportive nationale

**Seuls les joueurs ayant effectué une moyenne de 10
parties par mois seront classés « nationalement »**

Répartition des 1ères séries

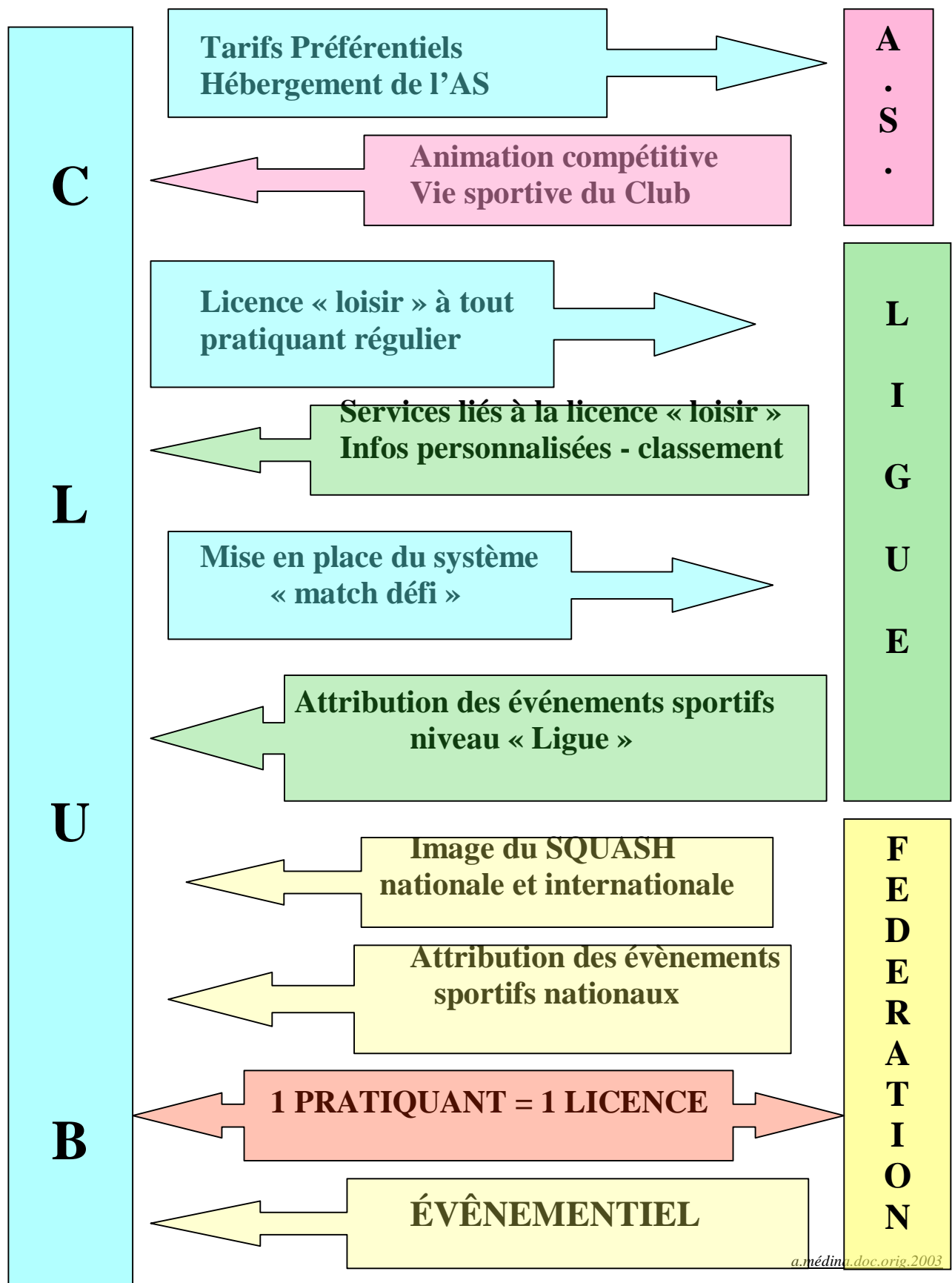
FEMMES

1 ^{ère} nationale D =	8
1 ^{ère} nationale C =	5
1 ^{ère} nationale B =	4
1 ^{ère} nationale A =	3
1 ^{ère} internationale D =	6
1 ^{ère} internationale C =	4
1 ^{ère} internationale B =	3
1 ^{ère} internationale A =	2

HOMMES

1 ^{ère} nationale D =	6
1 ^{ère} nationale C =	4
1 ^{ère} nationale B =	3
1 ^{ère} nationale A =	2
1 ^{ère} internationale D =	6
1 ^{ère} internationale C =	4
1 ^{ère} internationale B =	3
1 ^{ère} internationale A =	2

Les DROITS ET DEVOIRS, ENTRE ELLES, des ENTITES « SQUASH »



LES LIENS

COMMUNICATION INTERNE
Renouer les liens
Proposer le « défi »

RÉGLEMENTATION SPORTIVE
Le classement
le Juge-Arbitrage

LES CLUBS
Partenariat
Entraide

DÉVELOPPEMENT COMPÉTITIF OPÉRATION
100.000 LICENCES

ASSOCIATIONS SPORTIVES
Animation
et
Concertation

FINANCES
Projections et perspectives
Rentabilité

INFORMATIQUE
Site fédéral
Sites des Ligues
Les Classements

FORMATIONS
Les Elus
Les Arbitres et
Juges-Arbitres

PRÉSIDENTS de LIGUES et ETR
Droits et devoirs
Formations
Responsabilité
Ambassadeurs
Concertation

a.médina.doc.orig.2003

ANNEXE 1a

SIMULATION des CHIFFRES pour un CLASSEMENT LIGUE (en prenant comme base les chiffres réels de 2005/06) :

1- nombre de compétiteurs par ligue et par séries :

LIGUES	F E M M E S				H O M M E S		
	4ABCD	3ABCD	2ABCD	5ABCD	4ABCD	3ABCD	2ABCD
	50%	35%	14%	45%	30%	16%	6%
AFCL	33	21	8	90	60	32	12
AL	17	11	4	45	30	16	6
AQ	28	18	7	59	39	21	8
BR	28	18	7	79	53	28	11
CB	28	18	7	79	53	28	11
CO	28	18	7	79	53	28	11
IDF	165	105	42	450	300	160	60
LR	28	18	7	81	54	29	11
MP	41	26	11	113	75	40	15
NORM	28	18	7	81	54	29	11
NP	41	26	11	113	75	40	15
PACA	41	26	11	113	75	40	15
PC	28	18	7	79	53	28	11
PL	28	18	7	79	53	28	11
RA	96	61	25	270	180	96	36
TOTAL	655	417	167	1807	1205	642	241

2- nombre de compétiteurs par ligue et au sein de chaque série (femmes) :

LIGUES	4D	4C	4B	4A	3D	3C	3B	3A	2D	2C	2B	2A
Femmes	40%	30%	20%	10%	40%	30%	20%	10%	40%	30%	20%	10%
AFCL	13	10	7	3	8	6	4	2	3	3	2	1
AL	7	5	3	2	4	3	2	1	2	1	1	1
AQ	11	8	6	3	7	5	4	2	3	2	1	1
BR	11	8	6	3	7	5	4	2	3	2	1	1
CB	11	8	6	3	7	5	4	2	3	2	1	1
CO	11	8	6	3	7	5	4	2	3	2	1	1
IDF	66	50	33	17	42	32	21	11	17	13	8	4
LR	11	8	6	3	7	5	4	2	3	2	1	1
MP	17	12	8	4	11	8	5	3	4	3	2	1
NORM	11	8	6	3	7	5	4	2	3	2	1	1
NP	17	12	8	4	11	8	5	3	4	3	2	1
PACA	17	12	8	4	11	8	5	3	4	3	2	1
PC	11	8	6	3	7	5	4	2	3	2	1	1
PL	11	8	6	3	7	5	4	2	3	2	1	1
RA	39	29	19	10	25	18	12	6	10	7	5	2

